



SAS INSTITUT ORPHEE
202 Chemin de Haize Lekua
64200 ARCANGUES

N° d'enregistrement de formation : 72 64 03694 64

N° de Certification Qualiopi : 00250

N° Datadock : 0010600

N° de SIRET : 802 466 987 00012

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE :

ANXIETE ET DEPRESSION Du corps à l'esprit : Boite à outils

module de 3 jours (21 heures)

1. OBJECTIFS

- Acquisition d'un nouveau modèle simple et global de la psychopathologie « traditionnelle » à partir des concepts d'énergie corporelle ;
- Savoir diagnostiquer un trouble énergétique corporel dans le cadre des syndromes psychiatriques et psychologiques courants en consultation de première intention ;
- Savoir déterminer une cible thérapeutique, et mettre en place des stratégies de prise en charge à partir des théories hypnotiques au décours d'une consultation.

2. PROGRAMME

Prérequis : Être professionnel de santé et être formé à l'hypnose médicale

JOUR 1 : Généralités et mise en place du modèle énergétique corporel

Rappels et définitions des troubles psychopathologiques concernés,

Principes d'homéostasie corporelle et d'équilibre énergétique,

Fonctionnement corporel : apports et dépenses d'énergie, sources d'énergie,

Place et fonctions du processus de la pensée,

Place et rôles des émotions,

JOUR 2 : Modèles pathologiques de l'économie énergétique :

Les messages corporels et leur sens,

Troubles psychosomatiques, Burn-out, Confusion mentale,

Ictus amnésique, Syndromes dissociatifs,

JOUR 3 : Le travail des ressources et l'hypnose :

Equilibre et ressources physiologiques naturelles,

Le sommeil, fatigue, intuition corporelle,

Equilibrer les ressources,

Stratégies thérapeutiques, outils hypnotiques et autres dans les syndromes anxieux et dépressifs : Approche globale, Stratégies et cibles,

« L'hémorragie d'énergie » dépressive et anxieuse : les techniques hypnotiques et corporelles pour traiter les carences énergétiques,

Les échecs thérapeutiques, Le deuil,

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES, ENCADREMENT ET SUIVI

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur. Elle se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir au cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage.

Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires. Il remettra également un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle, chapitre par chapitre, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs de l'action de formation professionnelle.

Nos formations sont adaptées à toute personne en situation de handicap.

4. MODE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

1. Évaluation de l'amélioration des pratiques : Comparaison questionnaire pré et post tests.
2. En fin de formation un questionnaire anonyme d'évaluation est rempli en ligne par chaque participant afin d'améliorer le contenu de la formation, la qualité du formateur et les axes attendus de cette formation.
3. Par ailleurs, le ou les formateurs remplissent un questionnaire d'évaluation lors de chaque module.
4. Enfin, muni de toutes ces données, un rapport d'analyse qualité est rédigé et est adressé dans les jours qui suivent la réalisation du module de la formation.

5. DATE ET INTERVENANT

Dates : **du 13 au 15 mars 2025**

Formateur : **Dr Jérôme BOCQUET**, Psychiatre et hypnothérapeute

6. LIEU DE FORMATION

Le stage se déroulera à **l'Hôtel de Chiberta et du golf** – 104, Bd des plages – 64600 ANGLET.

Les horaires de cours sont de 9h à 17h30.

7. PRIX

Tarif particulier : 630€, déjeuners et pauses inclus.

Tarif conventionné (institution) : 790€, déjeuners et pauses inclus.